

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Le libéralisme francophone avant l'ère Reynders

Wynants, Paul

Published in:
La revue nouvelle

Publication date:
2005

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P 2005, 'Le libéralisme francophone avant l'ère Reynders', *La revue nouvelle*, VOL. 10, p. 58-67.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

dossier

Le libéralisme francophone avant l'ère Reynders

En un demi-siècle, malgré des reflux temporaires, les libéraux francophones ont amélioré substantiellement leurs performances électorales. Ce trend ascendant s'explique : à plusieurs reprises, la famille libérale a élargi son assise en procédant à des repositionnements programmatiques et identitaires. On peut se demander si cette stratégie n'a pas atteint ses limites, ce qui pourrait expliquer certains déboires récents du M.R.

Paul Wynants

Paul Wynants est professeur aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix.

De la fin des années cinquante à nos jours, les sociaux chrétiens connaissent un déclin structurel. Tel n'est pas le cas des libéraux. En 1958, ces derniers recueillaient 10,5 % des votes valables en Wallonie et 18,2 % à Bruxelles. Le 18 mai 2003, le Mouvement réformateur a obtenu 28,4 % des suffrages au sud du pays et 31,2 % dans la capitale. Ces résultats s'inscrivent dans un trend ascendant, mais irrégulier, qui couvre une quarantaine d'années.

Pour assurer l'expansion de leur courant, les libéraux francophones ont mené à

bien plusieurs opérations d'élargissement, avec réalignements en fonction de la dynamique des clivages. De la sorte, ils ont agrégé divers segments d'un spectre politique en recomposition, fût-ce quelquefois en perdant des fractions du corps électoral qu'ils avaient séduites auparavant. Des changements de dénomination ont accompagné ces mues successives : ainsi, le Parti libéral est devenu le P.L.P., puis le P.R.L.W., ensuite le P.R.L., avant que la fédération P.R.L.-F.D.F.-M.C.C. se transforme en M.R. Voyons cela de plus près.

L'ÈRE VANAUDENHOVE ET SES SUITES

Né en 1846, le Parti libéral se construit sur le clivage Église-État, dont il occupe le versant anticlérical. La démocratisation de la vie publique rend apparentes d'autres lignes de fracture. Sur le clivage possédants-travailleurs, les libéraux se divisent en doctrinaires, de tendance conservatrice, et en progressistes. Face aux tensions communautaires, ils se posent en défenseurs de l'unité nationale. Pendant l'entre-deux-guerres et jusqu'en 1950, ils constituent une formation assez modeste dans ses performances électorales, mais fréquemment associée au pouvoir, aux côtés des catholiques ou dans des coalitions plus larges.

Après quatre ans de cohabitation mouvementée avec les socialistes, la signature du Pacte scolaire, le 20 novembre 1958, annonce le recul de la polarisation sur le clivage Église-État. Précédant la constitution du gouvernement « travailliste » Lefèvre-Spaak, la grève de l'hiver 1960-1961 révèle la montée en puissance du clivage possédants-travailleurs, mais également l'exacerbation du contentieux communautaire. Sous peine de s'étioler, le Parti libéral ne peut demeurer ce qu'il est encore: une formation anticléricale de la bourgeoisie urbaine, conduite par une poignée de notables, évanescence dans sa doctrine, dont la défense de l'école publique est le principal cheval de bataille.

De 1959 à 1961, sous la conduite de Roger Motz, puis d'Omer Vanaudenhove, les libéraux belges se lancent dans une

redéfinition identitaire. Ils tournent le dos à l'anticléricalisme. Se positionnant en parti pluraliste, transversal sur le clivage philosophique, ils ouvrent leurs rangs à une frange de la droite catholique. Ils se définissent essentiellement par rapport au clivage socioéconomique, dont ils occupent le versant conservateur: l'essentiel de leur programme se focalise sur la défense de l'économie de marché et sur la promotion de l'initiative privée. Face au développement des forces centrifuges, le fédéralisme est repoussé au nom du maintien de l'unité du pays, ce qui permet le ralliement de petites formations belgicaines¹. Le 8 octobre 1961, le Parti libéral se mue en Parti de la liberté et du progrès (P.L.P.-P.V.V.). Ce dernier remporte les élections législatives du 23 mai 1965, décrochant 25,8 % des votes valables en Wallonie et 33,4 % à Bruxelles. Parmi ses parlementaires, on ne compte pas moins de quatorze francophones issus de milieux chrétiens.

À la suite de « l'affaire de Louvain », puis de la mise en chantier de la réforme de l'État, le clivage communautaire domine l'agenda politique de 1968 à 1980. La cohésion du libéralisme belge n'y résiste pas. À partir de 1969, graduellement, le P.L.P.-P.V.V. éclate, pour donner naissance à un P.L.P. francophone et à un P.V.V. flamand. D'emblée, le premier nommé se régionalise: en désaccord sur les structures à donner au pays, Wallons et Bruxellois connaissent des existences séparées jusqu'en 1979, les seconds se distribuant eux-mêmes sur deux ou trois listes concurrentes². Officiellement constitué à la fin mai 1972, le P.L.P. wallon est

¹ Le Parti social indépendant, le Parti indépendant et une fraction du Rassemblement national.

² Leurs appellations changeantes rendent la situation plus confuse encore. C'est ainsi que le P.L.P. de la région bruxelloise se mue en Parti libéral, démocrate et pluraliste (P.L.D.P.), puis en Parti libéral (P.L.) bruxellois.

présidé par Émile-Edgar Jeunehomme, puis par André Damseaux. Concurrencé notamment par le Rassemblement wallon, il perd une bonne part de ses gains des années 1965-1968, pour tomber à 15 % des voix en 1974. Implorant en plusieurs fractions, le libéralisme francophone bruxellois pâtit de l'attraction exercée par le F.D.F. et de la progression de ce parti. Avec 6,8 % des voix en 1978, il est menacé d'anéantissement électoral.

L'ÈRE GOL

En Wallonie, la relative faiblesse du P.L.P.W., son pluralisme idéologique et sa volonté de donner du corps à ses options régionalistes favorisent la réussite d'une opération d'élargissement, en novembre 1976. En réalité, c'est plutôt à une O.P.A. du trio Perin-Gol-Knoops sur le libéralisme wallon à laquelle on assiste. Fondateur du Rassemblement wallon, François Perin est persuadé que cette formation est un parti de circonstance, dont la raison d'être s'estompe à mesure que la régionalisation progresse. Jean Gol, son disciple, est convaincu que la reconversion de la Wallonie est appelée à devenir l'enjeu majeur, d'autant que la crise économique frappe à la porte. En porte-à-faux avec les orientations progressistes du président Gendebien, l'aile centriste du Rassemblement wallon se met en quête d'une structure d'accueil. L'échec du rapprochement tenté avec le P.S.C. amène les dissidents à entamer des négociations avec les libéraux wallons. De la fusion du P.L.P.W. et de la mouvance Perin-Gol-Knoops naît le Parti des réformes et de la liberté de Wallonie

(P.R.L.W.), formé officiellement le 15 janvier 1977.

Le libéralisme wallon, ainsi revivifié, demeure attaché au pluralisme. Pour le reste, il fait largement peau neuve. Selon l'expression de Marc D'Hoore, il réalise son « aggiornamento fédéraliste » grâce au ralliement de personnalités engagées de longue date dans le combat wallon. Au plan des priorités programmatiques, il renoue avec la promotion de la libre entreprise, qui a été et est appelée à redevenir le vecteur de son expansion. Sur le clivage socioéconomique que la récession porte à l'avant-plan, le P.R.L.W. se dote d'une image moins conservatrice: la présence en son sein de réformateurs à la Jean-Jacques Servan-Schreiber accrédite une posture de centre droit. Issue de la sphère d'influence du Rassemblement wallon, une poignée de jeunes Turcs³ vient renforcer les cadres de la formation libérale, avant de contribuer significativement au renouvellement de son personnel politique. En Jean Gol, le P.R.L.W. trouve un leader de grand format. Le Liégeois entame la transformation d'un parti de notables en parti de masse, à assise sociale plus diversifiée. C'est lui qui pousse aussi au rapprochement entre Wallons et Bruxellois. La réunification du libéralisme francophone donne naissance, le 19 mai 1979, au Parti réformateur libéral (P.R.L.). Aux élections législatives du 8 novembre 1981, ce dernier renoue avec le succès: il recueille 21,7 % des votes valables en Wallonie et 15,8 % dans les cantons bruxellois.

³ Entre autres, Philippe Monfils, Michel Forêt, Serge Kubla, François-Xavier de Donnée, Hervé Hasquin.

Président du P.R.L. (juin 1979 - décembre 1981 et mars 1992 - septembre 1995), vice-Premier ministre dans trois gouvernements Martens (1981-1988), Jean Gol imprime son cap. Plus porté à la stratégie politique qu'à la spéculation idéologique, il fait preuve de pragmatisme. Les influences dont il se revendique sont diverses et parfois contradictoires. Durant les années quatre-vingt, celle des penseurs et publicistes néolibéraux, tels Friedrich von Hayek et Guy Sorman, est indéniable, mais elle n'est nullement exclusive comme chez un Guy Verhofstadt. Elle est mâtinée d'admiration pour Pierre Mendès-France et Charles de Gaulle. Au début de la décennie suivante, l'empathie pour le R.P.R. chiraquien s'accompagne d'un intérêt pour quelques grandes figures du libéralisme belge, comme Paul Hymans, Jean Rey ou Robert Henrion. En matière de doctrine prévaut une sorte d'éclectisme, qui permet au P.R.L. de se dilater à la fois vers la droite et vers le centre, puisqu'il entend occuper simultanément ces deux cases de l'échiquier.

Le glissement vers la droite est manifeste dans le discours du chef de file libéral, souvent très critique envers le Welfare State, la fiscalité et les syndicats. Il se traduit par des positions atlantistes en politique extérieure, restrictives dans le domaine de l'immigration, sécuritaires en matière de maintien de l'ordre. Au plan socio-économique, il se concrétise par une « politique de rigueur ». Les leitmotivs en sont l'assainissement des finances publiques par la réduction des dépenses et le rétablissement de la compétitivité des entreprises. La méthode est le recours

aux pouvoirs spéciaux (1982-1987), que Jean Gol voudrait rendre permanents.

Aux plans de la rhétorique et des symboles, la continuité centriste est assurée par Louis Michel, élu à la présidence le 23 janvier 1982 et reconduit quatre ans plus tard. L'intéressé affirme son intention de mettre sur les rails un libéralisme populaire, ouvert à toutes les catégories sociales. Dans ses écrits, il prône « l'égalité des chances au départ », qui implique la lutte contre les handicaps durant l'enfance et la scolarité. Pour le reste, il tient un discours méritocratique sur la promotion sociale par le travail, l'effort et l'épargne. Il plaide en faveur d'un syndicalisme de participation. En 1985, à Jodoigne, il instaure la célébration libérale de la Fête du Travail.

Dans les faits, cependant, les accents droitiers prédominent, et on le comprend aisément: c'est dans ce créneau surtout qu'évoluent les personnalités que le P.R.L. tente de rallier, en vue de redevenir la première force politique à Bruxelles. Il enregistre des succès à cet égard. Le rejoignent successivement: des mandataires F.D.F. de sensibilité libérale⁴, des fragments de petites formations à relents poujadistes⁵, Roger Nols, ancien bourgmestre de Schaerbeek et député F.D.F., qui verse dans la démagogie xénophobe, Henri Simonet, ancien bourgmestre socialiste d'Anderlecht, ancien ministre des Affaires étrangères, devenu le chantre de l'atlantisme inconditionnel. Le 13 octobre 1985, à la Chambre, le P.R.L. recueille 24,2 % des voix en Wallonie, ce qui le ramène à 2,3 % seulement de l'apogée du

⁴ Ainsi Pierre Havelange, en 1981, Lucienne Mathieu-Mohin, en 1982.

⁵ Une fraction du Parti libéral chrétien (P.L.C.), issu de la dissolution du Cépéc par Gérard Deprez, en 1983, et des cadres de l'Union démocratique pour le respect du travail (U.D.R.T.), dont l'ex-sénateur Jean-Pierre de Clippelle, président de la Ligue des contribuables et du Syndicat national des propriétaires, en 1985.

P.L.P. (26,5 % en 1968); il capte 26 % des suffrages à Bruxelles, soit presque autant que le P.L.P.-P.V.V. unitaire en 1968 (26,6 %). Pour près de deux décennies, à l'exception du scrutin régional du 18 juin 1989, il occupe désormais le premier rang dans la région centrale du pays.

Évincé du pouvoir en mai 1988, le Parti réformateur libéral est repoussé dans l'opposition jusqu'en 1995 à Bruxelles-Capitale, jusqu'en 1999 en Région wallonne, en Communauté française et au niveau fédéral. Rendu responsable des scores décevants obtenus lors des scrutins de 1987 et 1989, Jean Gol se retire de la course à la présidence. Pendant plus de deux ans, le P.R.L. est piloté par une direction bicéphale: Antoine Duquesne, président, et Daniel Ducarme, vice-président. Pour rivaliser avec « le retour du cœur » promis par les socialistes, les libéraux francophones adoptent une ligne assez chiraquienne. Le retour aux sources du libéralisme social est également à l'ordre du jour, mais il n'alimente pas de débat interne et ne débouche sur aucune initiative concrète. En 1991, la crédibilité de l'opération est mise à mal par la diffusion de tracts racistes, concoctés par des candidats du P.R.L. ou apparentés⁶, ainsi que par la démission de Robert Henrion de la présidence de la commission de conciliation et d'arbitrage. À la suite du revers électoral subi le 24 novembre 1991, le « duo des Ducs » s'efface: Jean Gol reprend la présidence du parti du 14 mars 1992 au 18 septembre 1995, date de sa mort.

À certains égards, le P.R.L. apparaît alors comme « un conglomerat confus d'intérêts et d'itinéraires individuels contradictoires » (Marc D'Hoore). S'y côtoient des francs-maçons notoires et des catholiques convaincus, des néolibéraux purs et durs et des tenants d'une ligne plus centriste, des unitaristes résignés, surtout bruxellois, des fédéralistes inquiets, principalement wallons, et des promoteurs de la notion francophone, des humanistes et des partisans d'une politique migratoire aux accents xénophobes. Cette hétérogénéité est appelée à durer: de retour à la rue de Naples, Jean Gol renoue avec la stratégie de regroupement des forces politiques, dont son parti serait l'élément moteur.

Le 14 septembre 1993, le P.R.L. et le F.D.F. rendent publique leur décision de constituer une fédération, avec coupole faitière et dépôt des listes communes aux élections, sauf pour les scrutins communaux et provinciaux. Les convergences entre les deux formations sont indéniables sur certains dossiers: appui aux États-Unis et à leurs alliés durant la guerre du Golfe, opposition aux réformes institutionnelles du gouvernement Dehaene, volonté de consolider la Communauté française face à la poussée régionaliste. À vrai dire, l'alliance avec les libéraux est la seule planche de salut pour un F.D.F. vieillissant, affaibli par des défections, exposé de surcroît au risque d'être évincé du financement public des partis. Pour le P.R.L., l'opération présente au moins trois avantages. Tout d'abord, les libéraux s'adjoignent une petite aile de centre gauche,

⁶ Jacques Vandenhoute, Willem Draps et Roger Nols.

tout en confortant leur image de formation pluraliste en plein redéploiement. Ensuite, la fédération couvre une surface électorale plus large en Communauté française (en 1995, 23,9 % des voix en Wallonie, 34,7 % dans les cantons bruxellois): elle y occupe le deuxième rang, creusant l'écart par rapport au P.S.C. et réduisant celui qui la sépare des socialistes. Enfin, à Bruxelles, l'alliance permet la constitution d'une force politique incontournable appelée, dès 1995, à être la pierre angulaire de la majorité au Parlement régional. Envisagée par Jean Gol, la fusion du P.R.L. et du F.D.F. ne se réalise pas, notamment en raison d'une concurrence persistante entre les deux partis dans certaines communes bruxelloises.

L'ÈRE MICHEL

Président de septembre 1995 à juillet 1999, Louis Michel devient l'homme fort de la fédération P.R.L.-F.D.F. Il consolide les liens avec la formation d'Antoinette Spaak, en donnant au libéralisme francophone une tonalité plus revendicative sur les questions communautaires. Au plan programmatique et identitaire, la ligne du P.R.L. est infléchie par des ajustements successifs, opérés en douceur. Le recentrage se manifeste dans le propos: sous l'influence de Richard Miller, sans être défini avec précision, le libéralisme social est davantage mis à l'avant-plan⁷. Au plan politique, il se traduit par la fin du rapprochement, amorcé par J. Gol, avec le Parti conservateur britannique et le R.P.R., ainsi que par des positions plus humanistes en matière d'immigration. À travers des réformes politiques destinées

à « améliorer la participation des citoyens », l'amoindrissement de l'influence des structures intermédiaires demeure, cependant, à l'ordre du jour.

À partir de 1996, Louis Michel s'engage dans une ambitieuse stratégie de recomposition du paysage politique francophone: le contexte de crise de régime et la déstabilisation du Parti socialiste par les « affaires » (cabinet Van der Biest, Inusop, Dassault, Carlier) se prêtent aux grandes manœuvres. Le cap est mis au centre: il est vrai que le libéralisme n'a plus guère de possibilité d'expansion à sa droite. Pour sortir la Wallonie de l'ornière, il s'agirait de la soustraire à l'influence socialiste en portant sur les fonts baptismaux un « vaste rassemblement réformateur, pluraliste et populaire ». Ce dernier prendrait la forme d'une fédération P.R.L.-F.D.F.-P.S.C., avec dépôt de listes communes et constitution d'un seul groupe parlementaire dans les assemblées. Des négociations sont entamées à cet effet avec Charles-Ferdinand Nothomb, président du P.S.C., avec l'aval de Gérard Deprez, son prédécesseur. Toutefois l'opération tourne court en raison de maladroites commises par Nothomb, mais surtout à cause de la résistance au projet opposée par les démocrates chrétiens et par un certain nombre de « sans famille ». Le président du P.S.C. fait marche arrière.

De son côté, G. Deprez persiste et signe, malgré le désaveu, puis l'exclusion que lui infligent les instances sociales chrétiennes: il espère arrimer au moins une fraction du P.S.C. à la fédération libérale.

⁷ Et ce bien que l'entourage de J. Gol revendique, pour ce dernier, la paternité du concept. Cf. *Le Soir*, 15 janvier 2004.

En mars 1998, il met sur pied le Mouvement des citoyens pour le changement (M.C.C.), afin de réunir les amis politiques prêts à lui emboîter le pas. Selon l'expression de Luc Delfosse, ce Mouvement devient « la petite chapelle latérale » d'une fédération P.R.L.-F.D.F.-M.C.C., officiellement élargie le 1^{er} décembre 1998. L. Michel tire les enseignements de cette victoire à la Pyrrhus. En novembre 1997, en vue des scrutins de 1999, il conclut avec Philippe Busquin, président du P.S., un accord de coalition qui relèguera le P.S.C. dans l'opposition, le privant de sa position pivotale sur l'échiquier politique. Après la déroute sociale chrétienne du 13 juin 1999, il escompte que le M.C.C. servira de sas d'entrée à d'autres transfuges issus des milieux catholiques, mais les migrations ne prennent pas l'ampleur espérée.

Les libéraux n'abandonnent nullement leur projet de bipolarisation de l'espace politique francophone. La presse a vent d'au moins trois tentatives effectuées dans cette direction, mais elles sont toutes vouées à l'échec. Improvisée et maladroite, la première a lieu en mars 2000, à l'initiative de Daniel Ducarme: il s'agirait de regrouper environ 35 % de l'électorat francophone, non pas sous la bannière bleue, mais au sein d'un nouveau Parti démocrate, en faisant la chasse aux électeurs errants, en particulier aux citoyens orphelins du P.S.C. Outre les sarcasmes que suscitent les initiales de la formation à créer, le projet vaut à son concepteur une colère jupitérienne de Louis Michel, mais aussi des commentaires au vitriol dans la presse sur « la crise d'identité

d'un parti devenu un peu trop attrape-tout » (*La Libre Belgique*, 20 mars 2000).

La deuxième tentative se produit en décembre 2000. Elle émane du duo Michel Ducarme, agissant en « cannibales du centre ». L'objectif serait la création d'un Mouvement du centre progressiste, qui briserait les reins du P.S.C. et absorberait les composantes de la fédération P.R.L.-F.D.F.-M.C.C., de manière à faciliter l'emboîtement de coalitions ultérieures entre les rouges et les bleus. Il se heurte aux réticences de l'aile droite du P.R.L., hostile à un coup de barre à bâbord, et ne sourit pas davantage au F.D.F., peu désireux de se diluer dans un ensemble plus intégré.

Le troisième essai est moins inamical pour le P.S.C. De septembre 2001 à mai 2002, l'hypothèse de la formation d'un « pôle centriste », regroupant la fédération P.R.L.-F.D.F.-M.C.C. et les sociaux chrétiens, est envisagée de part et d'autre. Les ponts sont cependant rompus, le 27 mai 2002, à la suite de la conjonction de trois événements: le changement de nom du P.S.C. en C.D.H., qui témoigne de sa volonté de faire cavalier seul; la captation par les sociaux chrétiens de l'étiquette centriste, qui ulcère les libéraux; la mise en garde très sèche adressée à ces derniers par Elio Di Rupo. C'est finalement celui-ci qui prend la main dans le débat sur la recomposition du paysage politique francophone, en signant les convergences à gauche avec Écolo, en septembre 2002.

À l'expérience, le fonctionnement de la fédération P.R.L.-F.D.F.-M.C.C. ne s'avère

pas pleinement satisfaisant, pour des raisons qui ne tiennent pas seulement à la longueur du sigle. En effet, les différentes composantes sont insuffisamment intégrées. Quand elles se présentent devant les électeurs en ordre dispersé, comme c'est le cas à Bruxelles lors du scrutin communal d'octobre 2000, elles y laissent des plumes. Bien plus, de sérieuses fissures minent l'édifice en 2001: le F.D.F. fait cavalier seul lors de la négociation et du vote des accords communautaires du Lambermont et du Lombard, dont il rejette certaines dispositions. Enfin, la présidence de Daniel Ducarme (juillet 1999 - juin 2003) n'est pas convaincante: les initiatives inopportunes et les positions intempestives⁸ de l'intéressé obligent périodiquement Louis Michel à le faire rentrer dans le rang.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, un nouvel ensemble voit le jour, le 24 mars 2002: le Mouvement réformateur (M.R.) se substitue à la fédération. Sans mettre fin à l'existence de ses composantes et à leur expression spécifique, il s'agit de borner leur autonomie en instaurant un fonctionnement plus centripète. Des structures décisionnelles communes, plus cohérentes, sont créées pour tracer des orientations en matière de doctrine, de programme et de participation à des majorités. La position personnelle de Louis Michel, élu chef de file gouvernemental, s'en trouve renforcée. Le Mouvement réformateur — notons l'abandon du terme parti et de l'adjectif libéral — n'en continue pas moins de réunir des sensibilités diverses, dont l'unité idéologique demeure floue. En 2003, les appels

à la réconciliation entre les classes et à la mise en œuvre d'une politique de bien commun, ainsi que l'invocation de l'humanisme démocratique, sonnent soit P.S.C. ancienne manière, soit C.D.H. nouveau style. La formation de L. Michel peut néanmoins se présenter devant le corps électoral avec la réforme fiscale à son actif.

À la fin juin 2003, Antoine Duquesne reprend la présidence du M.R. à Daniel Ducarme, poussé vers la sortie. Avant même son entrée en fonction, il lance un vibrant appel à la création d'un pôle réformateur. Se défendant d'aller « à la pêche » en pratiquant le débauchage, il invite « ceux qui ont une influence limitée ou moyenne sur le cours des choses » à rejoindre le M.R., dans le respect de leurs spécificités, par des affiliations individuelles ou des adhésions collectives: « Si l'on veut peser politiquement, il faut se rassembler. » La perspective d'une coalition P.S.-C.D.H.-Écolo en Région bruxelloise inquiète, il est vrai, les libéraux, qui veulent l'empêcher à tout prix. L'invitation au dialogue est adressée à deux nébuleuses distinctes: d'une part, les Chrétiens démocrates francophones de Dominique Harmel et consorts, dissidents depuis mai 2001 du C.D.H., auquel ils reprochent l'abandon de la référence chrétienne et une ligne de centre gauche; d'autre part, le Rassemblement du centre, aile droite de l'ex-P.S.C., plus particulièrement Richard Fournaux et ses amis politiques. Crédités de 1,4 % des voix en Wallonie, de 1,7 % à Bruxelles, les C.D.F. ne pourraient accéder à une représentation parlementaire lors du scrutin régio-

⁸ Par exemple, celle sur le « libéralisme public », qui étonne nombre d'observateurs.

nal du 13 juin 2004, en cas d'instauration d'un seuil d'éligibilité de 5 %. Mal à l'aise depuis l'accession de Joëlle Milquet à la présidence, la mouvance Fournaux ne cache pas son insatisfaction à l'égard des positions socioéconomiques « peu claires » de sa formation.

Des C.D.F. répondent favorablement à l'appel d'Antoine Duquesne. Des contacts ont lieu avec le M.R., mais ils n'aboutissent pas. Les réticences du F.D.F. et du M.C.C. à s'allier à des « conservateurs archaïques », selon l'expression de Gérard Deprez, belgicains de surcroît, la crispation des amis de Dominique Harmel sur le C de leur sigle et la faible propension des libéraux à céder des places sur leurs listes expliqueraient l'impasse. Du côté du C.D.H., même dans le chef de Richard Fournaux, la réponse est négative: les démocrates humanistes refusent d'être instrumentalisés par le M.R. dans sa course au leadership avec le P.S.

Assisterait-on à l'épuisement de la stratégie d'expansion libérale? Antoine Duquesne et Louis Michel refusent de le croire. Faute de pouvoir se rallier le C.D.H., ils décident de le déstabiliser pour en capter les dépouilles. L'opération commence par un nouvel appel du pied amplement médiatisé: à la fin janvier 2004, le président du M.R. propose au parti de Joëlle Milquet de constituer un « pôle des libertés »⁹ en vue de « créer progressivement les conditions de l'alternative au socialisme ». L'invitation publique n'est précédée d'aucun contact préalable avec la rue des Deux-Églises, qui flaire le piège. Elle permet, néanmoins, à

Richard Fournaux¹⁰ de se démarquer des instances de son parti et de justifier son transfert vers le M.R., en préparation depuis plusieurs mois. Elle est suivie d'une avalanche de coups de téléphone, adressés à des mandataires du C.D.H., pour leur suggérer de rejoindre à leur tour l'orbite réformatrice. Une partie de la presse, les directions démocrate humaniste et socialiste laissent entendre que l'éthique politique n'y trouve pas son compte¹¹.

La manœuvre se retourne finalement contre ses auteurs. Gérard Deprez, qui n'y a pas été associé, la qualifie d'« erreur stratégique », et ce probablement pour trois raisons. Tout d'abord, le transfert de Richard Fournaux ne s'avère pas rentable, à court terme en tout cas: le Dinantais ne peut être aligné sur les listes du M.R. aux scrutins régional et européen du 13 juin 2004, en raison de ses démêlés fiscaux et judiciaires, tandis que sa mouvance éprouve bien des difficultés à se fédérer avec le M.C.C., faute d'atomes crochus entre les personnes. Ensuite, les ponts sont rompus, vraisemblablement pour de longues années, avec le C.D.H.: celui-ci n'oubliera pas de sitôt « l'agression massive et indécente » (J. Milquet) dont il a fait l'objet. Enfin, la rhétorique employée par Antoine Duquesne pour justifier son initiative — la création d'une alternative au socialisme — scandalise le P.S., qui accuse son partenaire réformateur de déloyauté. Avec quelques autres, l'argument est invoqué en 2004 pour justifier le renversement des alliances, avec renvoi du M.R. dans l'opposition en

⁹ L'appellation choisie est problématique: elle évoque le Polo della libertà, nom donné en Italie à la coalition de Silvio Berlusconi.

¹⁰ Il est accompagné de Luc Paque, sénateur, Béatrice Fraiteur, députée régionale bruxelloise, Line de Mecheleer, conseillère provinciale du Hainaut et échevine à Lessines, Marc Bertrand, ancien bras droit de Ch.-F. Nothomb.

¹¹ Ainsi, Elio Di Rupo évoque l'installation d'un call-center, visant à débaucher les mandataires du C.D.H.. Pour sa part, J. Milquet déclare (*La Libre Belgique*, 31 janvier 2004): « On met de l'argent sur la table, des mandats, des postes ministériels, du financement communal, comme si nous étions dans la pire des républiques bananières ».

Communauté française, en Région wallonne et à Bruxelles-Capitale.

L'avenir du libéralisme, écrivait Jean Gol en 1989, dépendra de sa capacité à maintenir son unité et de la qualité des hommes qui le dirigeront, mais surtout « de son aptitude à élargir sans cesse son recrutement et sa base populaire ». Les possibilités de fusion ou d'absorption se sont singulièrement réduites depuis quelque temps: il n'est plus guère de proie à portée d'un éventuel prédateur. Dès lors, selon toute probabilité, le M.R. ne pourra compter que sur ses performances électorales, nécessairement aléatoires, pour s'étendre. Tel sera un des enjeux des prochains scrutins, dont les résultats pourraient être déterminants pour l'avenir du libéralisme en Communauté française. ■

Bibliographie

Delwit, P. (2003), *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, éd. Labor, coll. « Noria ».

Delwit, P. (2002), « Du parti libéral à la fédération P.R.L.-F.D.F.-M.C.C. », dans *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Delwit (dir.), P., Bruxelles, p. 179-197.

D'Hoore, M. (1997), « Du P.L.P.-P.V.V. au P.R.L.-F.D.F. », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n^{os} 1554-1555 et 1556, Bruxelles.

D'Hoore, M. (1996), « Le paradoxe libéral. Essai d'analyse de l'évolution du P.R.L. (1979-1995) », dans *Les partis politiques en Belgique*, Delwit P. et De Waele J.-M., (dir.) Bruxelles, p. 101-124.

D'Hoore, M. (1993), « La saga des Ducs. Naissance, vie et mort de l'expérience bicéphale au Parti réformateur libéral (1989-1992) », dans *Res Publica*, t. 35, p. 459-501.

Eraly, A., « Le M.R. est malade », dans *Le Soir*, 21-22 août 2004.

Jadoulle, J.-L. et Wynants, P. (2003), « Les engagements en dehors du Parti catholique et du Parti social chrétien », dans *Pour une histoire du monde catholique au XX^e siècle*, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur, Louvain-la-Neuve, p. 229-265.

Hasquin H. et Verhulst A. (dir.) (1989), *Le libéralisme en Belgique. Deux-cents ans d'histoire*, Bruxelles, Centre Paul Hymans.

Hasquin H. et Verhulst A. (dir.) (1996), *Les libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, Centre Paul Hymans.

Wynants, P. (2004), « Les partis politiques », dans *L'état de la Belgique. 1989-2004, quinze années à la charnière du siècle*, Coenen M.-Th. et al. (dir.), Bruxelles, p. 109-203.